

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Muster® Toss-N-Go® Herbicide  
Nom commercial/Synonyme : B10062112  
Ethametsulfuron Methyl: (Methyl 2-[[[[[4-ethoxy-6-(methylamino)-1,3,5-triazin-2-yl]amino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate)

Numéro de la FDS : 130000024006

Utilisation du Produit : Herbicide

Fabricant : FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences Médicales : 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)  
1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)  
En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:  
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)  
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)1-800-441-3637 (24 heures)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Effets potentiels sur la santé

Yeux

Ethametsulfuron methyl : Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer:, Douleur, larmoiement, gonflement, rougeur ou troubles temporaires de la vision..

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Ethametsulfuron methyl	97780-06-8	75 %
Other Ingredients		25 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement. Faire boire un verre d'eau, à petites gorgées, à la personne si elle peut avaler. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.  
Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Propriétés Inflammables

Point d'éclair : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure/  
limite d'inflammabilité  
inférieure : 0.07 mg/m3Moyens d'extinction  
appropriés : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO2)Moyens d'extinction  
inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)Techniques spéciales en cas  
d'incendie : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection  
respiratoire autonome.  
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les  
conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de  
l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil  
respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour  
l'élimination.Mesures en cas de  
Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les  
zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue  
d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation  
locale en vigueur.

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac.
- Manipulation (Aspects Physiques)  
Stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:  
Chemise à longues manches et pantalons longs.  
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils  
Chaussures et chaussettes

- Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

**Directives au sujet de l'exposition  
Valeurs limites d'exposition**

Ethametsulfuron methyl			
AEL *	(FMC)	10 mg/m3	8 & 12 hr. TWA Poussière totale.
AEL *	(FMC)	5 mg/m3	8 & 12 hr. TWA Poussière respirable

\* AEL est la limite d'exposition acceptable de FMC. Lorsque les limites d'exposition professionnelle imposées par le gouvernement sont inférieures à la LEA, ces limites ont préséance.

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Couleur	: blanc cassé
Odeur	: légère, sulfureux(se)
pH	: 7.0 à 10 g/l 20 °C (68 °F)
	: env. 155 - 160 °C (311 - 320 °F)
Substance oxydante	: Le produit n'est pas oxydant.
Masse volumique apparente	: tassé
Hydrosolubilité	: dispersable

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité	: Stable à températures et conditions de stockage normales.
Conditions à éviter	: Aucune raisonnablement prévisible.
Incompatibilité	: Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	: Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Muster® Herbicide	
Dermale DL50	: > 2,000 mg/kg , Rat
Oral(e) DL50	: > 5,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau, Lapin
Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux, Lapin
Sensibilisation	: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde
Ethametsulfuron methyl	
Inhalation 4 h CL50	: > 5.7 mg/l , Rat
Toxicité à dose répétée	: Ingestion espèces multiples 90 jr

## Muster® Toss-N-Go® Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

Aucun effet toxicologique impliquant une classification de la toxicité significative pour certains organes cibles n'a été observé en dessous des valeurs de référence recommandées pour la classification.

Cancérogénicité	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Toxicité pour la reproduction	:	Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction L'évidence semble indiquer que la substance n'est pas une toxine pour la reproduction chez les animaux. Aucun effet sur ou via l'allaitement
Tératogénicité	:	L'évidence semble indiquer que la substance n'est pas une toxine pour le développement chez les animaux.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique	
Ethametsulfuron methyl	
96 h CL50	: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) > 123 mg/l
7 jr NOEC	: Lemna gibba(lentille d'eau bossue) 0.000808 mg/l OCDE ligne directrice 221
72 h CE50	: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 0.42 mg/l
72 h NOEC	: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 0.025 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie ) 108 mg/l
87 jr	: NOEC Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 5.4 mg/l
21 jr	: NOEC Daphnia magna (Grande daphnie ) 4.7 mg/l Ces informations ne sont pas disponibles.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets	:	Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination
-------------------------	---	---

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

des déchets autorisée. Le traitement, le stockage, le transport, et l'élimination doivent être conformes aux réglementations Fédérales, de l'État/de la Province ou Locales applicables. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Élimination du conteneur: : Rincer le conteneur trois fois (ou l'équivalent).  
Ensuite donner pour le recyclage ou le reconditionnement ou pour le percer et l'éliminer dans une décharge contrôlée, ou par incinération, ou par combustion si l'État et les autorités locales l'acceptent.  
Si on brûle le produit à l'air libre, rester à l'écart de la fumée.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (Ethametsulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (Ethametsulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9

Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse par le DOT.  
Matière non réglementée lors du transport par TMD

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP : 23569

**Muster® Toss-N-Go® Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000024006

Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de : 03/01/2018  
MSDS

<sup>TM</sup> Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.